

PA 2070001 Mo.1
 R. 27/10/2022

Maîtrise d'ouvrage :
PLESCOP
 PLESCOP URBANISME
 Commune de Plescop
 56900 PLESCOP
 TEL. 02 97 44 43 44 - @ : accueil@plescop.bzh

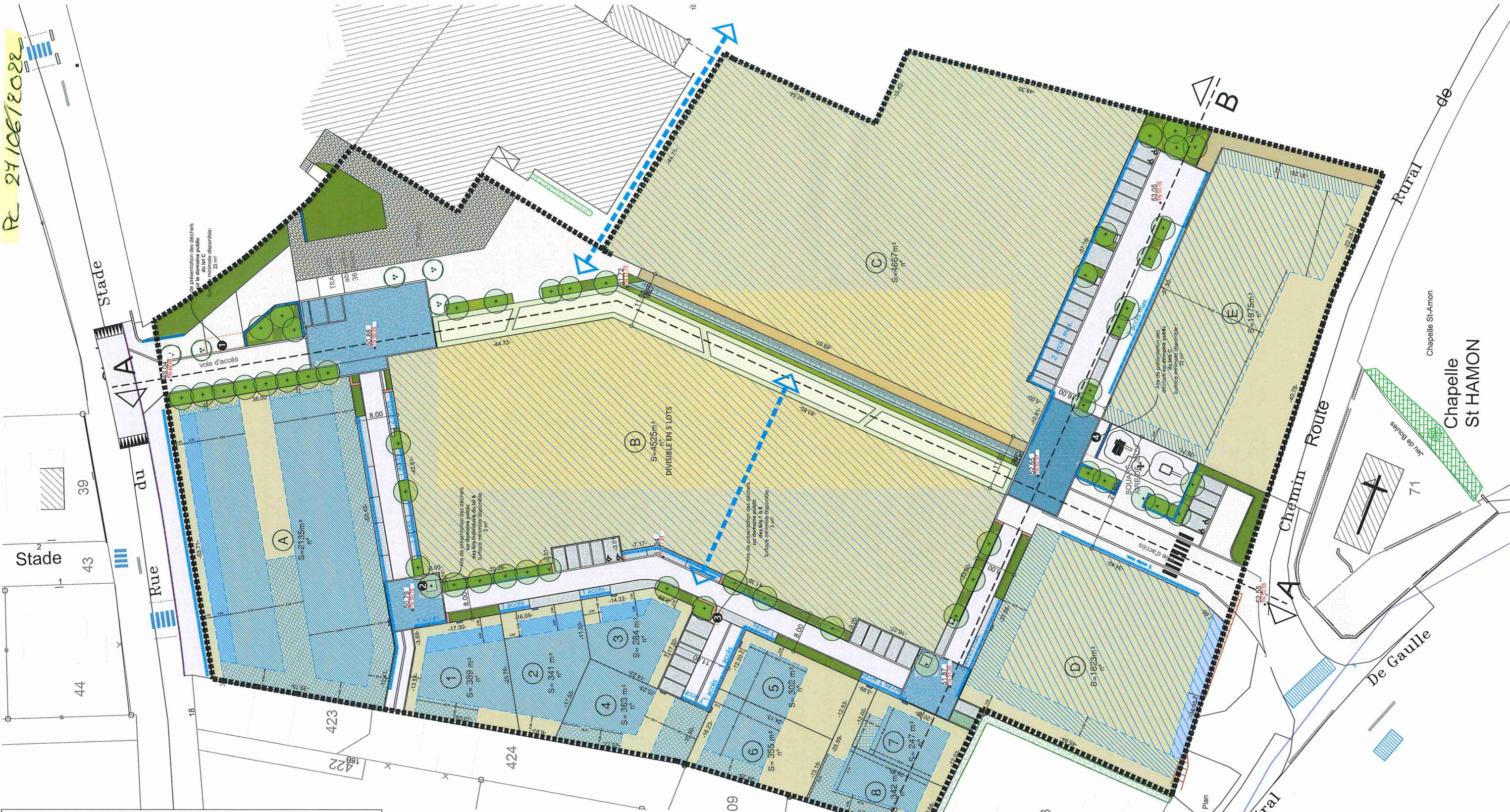
Aménagement du lotissement
 "Saint-Hamon"
 à PLESCOP

PERMIS D'AMÉNAGER
 MODIFICATIF

PA 4

ARTOPIA
 PAYSAGE URBAINISME INGENIERIE
 10 rue Marcelin - 56000 VANNES
 TEL. 02 97 42 26 46 - artopie@artopia.fr

Echelle :
 DCE - autorité : U.S.O.0207 - DOP : JPA



- PRESCRIPTIONS URBAINES**
- Zone 1:
 - Plan le plus haut: 10 mètres max.
 - Plan le plus bas: 13 mètres max.
 - Zone 2:
 - Plan vertical: 7 mètres max.
 - Point le plus haut: 10 mètres max.
 - Zone 3:
 - Hauteur de façade à l'égout de lot: 5.50 mètres max.
 - Hauteur de façade à l'égout de lot: 6.50 mètres max.
 - Façade ou attique: 8.50 mètres max.
 - Zone 4:
 - Point le plus haut: 4 mètres max.
 - Zone 5:
 - Zone d'implantation obligatoire pour minimum 50% du linéaire de façade
 - Zone 6:
 - Zone d'accès véhicule autorisé (trace indiquée)
 - Zone 7:
 - Emprise publique pour voie verte pouvant à terme (limites d'emprise pouvant être adaptées à la marge suivant les besoins du projet)
- autres existants**
- vegetation supprimée
- limites de lot**
- voies
 - placette
 - entrées de lot
 - cheminement
 - piéton
 - espaces verts
 - alignement
 - aires de présentation des constructeurs
- 1: Lot C**
 2: 4 lots individuels du lot B
 3: 2 lots individuels du lot A
 4: Lot C
 5: Lot C
- Les lots A-B-D et E réaliseront une aire de présentation sur une surface minimale disponible de 25 m²
- Les lots C réaliseront une aire de présentation des déchets des lots individuels du lot B sur une surface minimale disponible de 5 m²
- Aire de présentation des déchets des lots individuels du lot B sur une surface minimale disponible de 5 m²
- Aire de présentation des déchets des lots individuels du lot B sur une surface minimale disponible de 5 m²
- Aire de présentation des déchets des lots individuels du lot B sur une surface minimale disponible de 5 m²

